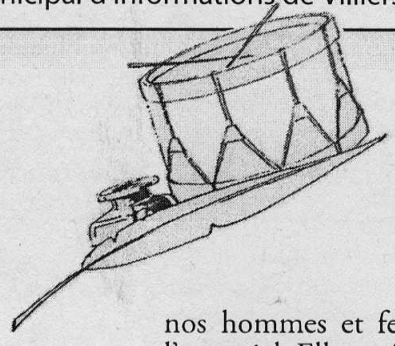


Le «Plume=Tambour»

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



OCTOBRE 2010

N° 51

Le mot de madame le Maire

Soixante-dix personnes étaient présentes au foyer rural le 15 septembre 2010 à l'invitation du Conseil municipal. Bernard Friot, qui vient de publier un livre *L'enjeu des retraites* et Didier Julia, député de notre circonscription, étaient les invités d'un débat sur les retraites.

L'enjeu était de taille :

- poser des questions alternatives aux approches habituelles des médias ;
- apporter des pistes de réflexion sur les enjeux humains de notre société d'aujourd'hui.

Cette initiative locale me tient à cœur dans ces temps de remise en question de points fondamentaux de notre société.

Il est important de se questionner et de faire entendre d'autres voix.
Il est sérieux de nourrir notre réflexion auprès d'acteurs confrontant réalités sociales et économiques avec recherches citoyennes et éthiques.
Il est conséquent de proposer des voies novatrices.

Une politique qui serait privée d'une dimension d'espérance, de partage, se transformerait vite en une administration des choses, en un contrat utilitaire entre les intérêts bien compris des plus puissants.

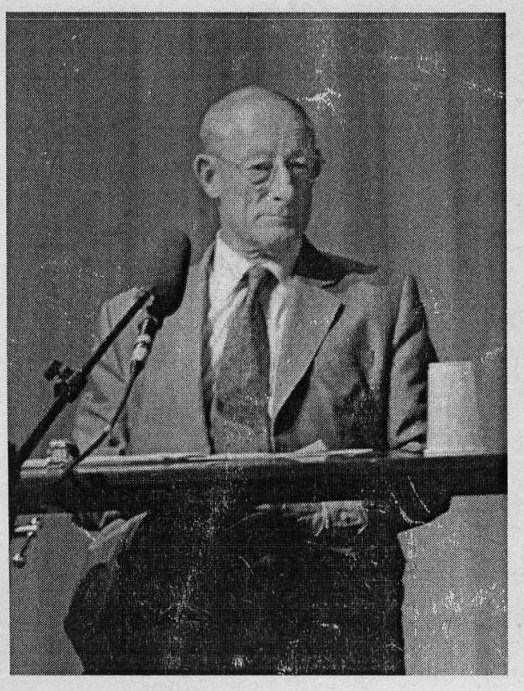
Notre société est en quête de sens. Les réponses de nos hommes et femmes politiques passent à côté de l'essentiel. Elles se focalisent sur des questions purement politiciennes.

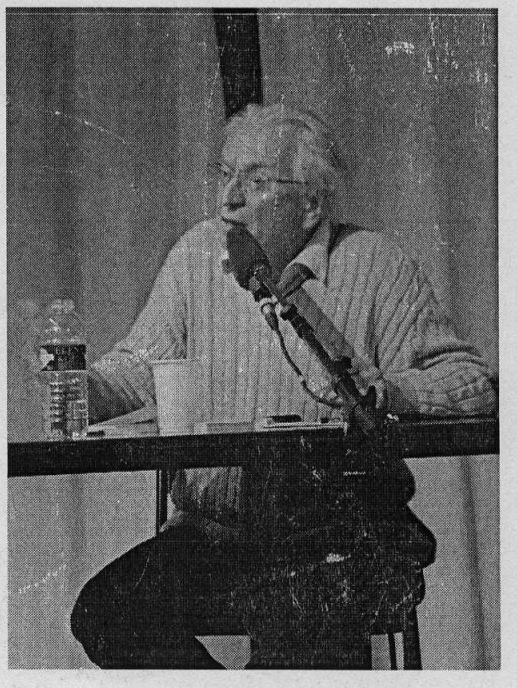
Cependant, il faut nous souvenir qu'en démocratie, nous sommes tous citoyens et appelés à opérer des choix en conscience. Cette responsabilité-là est un privilège de notre temps ; à nous de savoir en tirer les conséquences.

Ces débats nous aident à nous positionner sur l'essentiel : notre participation personnelle à la construction d'une société plus humaine.

Dans les deux années qui viennent, j'espère vivement que nous nous retrouverons régulièrement autour de thèmes forts et récurrents.

Brigitte Delahaye Audrain, maire de Villiers-sous-Grez





Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Ici la Terre	Page 13
Conseil municipal du 7 septembre 2010	Page 2	Expressions Villaronnes	Page 14
Conseil municipal du 8 octobre 2010	Page 4	Ce qui s'est passé	Page 15
Infos commune	Page 6	Evènements à venir	Page 16
Un mot des commissions	Page 8	Nos joies, nos peines	Page 20
Du côté des associations	Page 10	Agenda	Page 20

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Marc Rousseau, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Blanche Quilain, Annie Union
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2010

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert : adjoints ; Alain Champion, Ludovic Jeannotin, Yves Lechevallier, Bernard Leroy, Paul Shelton, Alain Quantin : conseillers municipaux.
Absents excusés: Marc Rousseau donne pouvoir à Alain Champion, Jean-Michel François donne pouvoir à Françoise Hubert, Mireille Permanyer donne pouvoir à Roger Magert.
Secrétaire : Françoise Hubert

Approbation des comptes rendus des précédents Conseils municipaux de juin Modification à apporter : aucune

Mme le Maire remercie les membres du Conseil pour le travail effectué en 2009/2010. Elle énumère les différents dossiers qui devront être prochainement étudiés et les tâches qui devront être menées à bien en 2010/2011 :
embauche d'une secrétaire ;
remplacement des canalisations en plomb dans certaines rues du village ;
étude sur l'assainissement : station d'épuration ;
deuxième tranche du nettoyage du rocher Saint-Étienne ;
sécurité routière : respect des stationnements selon les rues et aménagement d'autres rues ; aménagement des jardins familiaux ;
travaux à continuer dans le foyer ;
Plan Local d'Urbanisme ;
enquête publique concernant le rocher Saint-Étienne et le garage ;
église : travaux dans le cadre du contrat rural ;
aménagement de l'école élémentaire ;
intercommunalité ;
et tout le travail que mènent jour après jour les commissions environnement, culture et animation, CCAS, information et communication...

DELIBERATIONS

Branchements en plomb
Le remplacement des branchements en plomb doit être terminé pour 2013. L'agence Eau Seine Normandie propose un prêt sans intérêt pour aider les communes à réaliser ce chantier très coûteux. Nous attendons un devis pour l'ensemble du village. Le remplacement se fait en priorité dans les rues où la chaussée doit être refaite. Ce sera prochainement le cas de la rue de Larchant.

Lettre du Trésor public
Le Trésor public sollicite la commune pour fixer une base d'imposition sur les terrains à bâtir en cours de construction. Cette mesure concerne les terrains à bâtir et non les terrains constructibles. Le Conseil municipal ne donne pas suite à la demande de mise à jour des évaluations foncières des terrains à bâtir.

Décision modificative budget eau
Suite à une erreur de reprise de chiffres en fonctionnement, la ligne 002 doit être créditée de 6 630,11 € au lieu de 1 150,36 €. Il faut donc ajouter 5 479,75 € pris sur la ligne 001 dépenses d'investissement.

Décision modificative sur le budget communal
Suite à une erreur du montant de l'excédent de fonctionnement reporté au 002, une décision modificative est prise pour reprendre la différence s'élevant à 7 480,40 €.

Poste d'ATSEM
Suite à une erreur de paramétrage de l'ancien logiciel de la mairie, le nombre d'heures doit être modifié. Le Conseil municipal vote pour supprimer le poste d'ATSEM à 25 h et pour créer un poste d'ATSEM à 29 h. Accepté à l'unanimité.
Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité la

possibilité de paiement d'heures complémentaires pour le personnel à temps partiel et d'heures supplémentaires pour le personnel à temps complet.

SICTRM
La taxe sur les ordures ménagères était perçue par le SICTRM directement sur la base de l'impôt foncier. La plupart des communautés de communes a décidé de percevoir la TEOM en lieu et place du SICTRM. Le SICTRM demande qu'elle soit maintenant perçue par les mairies en fonction du nombre d'habitants recensés en 2009. La commune devra prélever sur la population une somme définie par le syndicat et la lui reverser. Mme le Maire va contacter les maires d'autres communes afin d'étudier les retombées de cette modification. Une décision sera prise ultérieurement.

Sécurité routière
Paul Shelton prend la vice-présidence de cette commission.
La commission étudie un plan global de stationnement pour le village qui sera mis en application après une information précise auprès des riverains de chaque rue.
Alain Champion informe par écrit le Conseil de difficultés rencontrées pour le passage des engins agricoles rue de la Croix Lambert et rue René Lefèbvre.
À l'occasion des semailles, un nouvel essai sera fait en présence de membres de la commission afin d'effectuer des modifications de marquages si nécessaire. Un panneau« STOP » sera déplacé plus près de la clôture.
La demande de subvention sur les amendes de police va être renouvelée afin de poursuivre le financement des aménagements utiles à l'amélioration de la sécurité routière.

30 octobre, jour de la nuit
Une opération d'extinction des lumières est organisée la nuit du 30 octobre afin de mettre en évidence les effets de la pollution lumineuse. La commune ne pourra pas y participer car l'extinction exceptionnelle de l'éclairage public demande l'intervention trop coûteuse du personnel d'une société privée.

Bibliothèque
Françoise Hubert soumet au vote du Conseil une convention entre la commune et l'Amicale villaronne qui définit le rôle des deux parties dans la gestion de la bibliothèque municipale.
L'offre de service étant étendue (prêt de CD et DVD, accès Internet) la subvention pour 2011 devra passer à 1 000 €. Le Conseil adopte la convention à l'unanimité.
Un devis de 275,08 € a été établi par l'entreprise Duarte pour une mise aux normes de sécurité des prises électriques de la bibliothèque. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la réalisation des travaux.

UTOPIES & CO
Une nouvelle association s'est créée à Villiers. Ses membres vont réfléchir à un projet devant aboutir à la création d'une structure conviviale, lieu de rencontres, de services et de loisirs. L'ensemble - de conception originale respectueuse de l'environnement - devrait avoir pour but d'apporter à Villiers un développement économique adapté à sa situation géographique et à ses caractéristiques. Le Conseil donne l'autorisation à cette association de se réunir dans les locaux communaux.

Convention avec le PNR pour la boucle équestre
De nombreux points sont à revoir concernant l'implantation des panneaux, l'itinéraire et la halte. Le Conseil municipal délibère positivement en apportant des modifications aux documents de la convention.

ESF football
Après un échange de courrier avec l'ESF, le Conseil maintient son opposition à la pose de pare-ballons au stade. Marie-France Champion doit rechercher sur catalogue des modèles de bancs de touche en bois et contacter les responsables de la section football.

Modification de date de Conseil
Le Conseil prévu le jeudi 7 octobre est reporté au vendredi 8 octobre afin de permettre aux conseillers d'assister à une réunion intercommunale.

INFORMATIONS

Téléthon
La commune est sollicitée pour participer au Téléthon. Pierre Champion s'occupera de cette organisation.

Remerciements
Les associations Tennis Club de Villiers-sous-Grez et DDEN remercient la commune pour les subventions qui leur ont été accordées.
L'ESF remercie la commune pour sa contribution à l'organisation des jeux forestiers.
Une personne extérieure à Villiers remercie pour l'agrément que représentent les semis de fleurs des champs réalisés près du rond point. Il s'agit, en fait, d'une initiative personnelle d'Alain Champion que les Villarons ont appréciée et non d'une action communale.

Commission foyer
En attente du devis d'électricité et de mise aux normes de la chaufferie.
Relancer l'entreprise Rivière pour le nettoyage des gouttières après l'automne.

Culture et animation
La commission organise le 15 septembre un débat contradictoire sur la réforme des retraites entre MM. Julia et Friot. Le tract d'information est soumis aux membres du Conseil qui l'approuvent.
Les brochures d'information sur les Scènes rurales seront distribuées prochainement.
La commission travaille sur un projet d'animations à la carrière pour l'été prochain.

Contrat rural de l'église
Les travaux commencent, l'échafaudage est monté.

RPI
Les photocopieurs des deux écoles ont été remplacés. Les membres du bureau travaillent au dossier du contrat rural pour rénovation de l'école de Recloses.

Voirie
La rue de l'Égalité a été refaite et ce sera prochainement le tour d'une partie de la rue de la Croix Lambert.
Le Conseil général accorde une subvention de 750,95 € pour l'entretien le la voirie.

Divers
Le câblage de la mairie est terminé. Alain Quantin viendra prochainement réaliser les raccordements.

CCAS, préparation des fêtes de Noël
Choix du traiteur pour le repas des anciens par la commission.
Sylvie Lepage se charge de l'achat des jouets.
Les personnes entre 70 et 75 ans auront un colis, les personnes de plus de 75 ans auront le choix entre un colis et un stère de bois.

Titres de transport
Le Conseil général informe que les frais de dossier pour l'obtention d'une carte de réduction pour les personnes âgées et handicapées passent de 15 à 20 €.

SDIS (service départemental d'incendie et de secours)
La participation de la commune est de 13,514 € par habitant soit 10 594,98 €.

DDEA
La DDEA devient DDT, direction départementale des territoires.

La séance est levée à 23 h 55.

Compte rendu du Conseil municipal du 8 octobre 2010

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert : adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Yves Lechevallier, Mireille Permanyer, Alain Quantin : conseillers municipaux.
Absents excusés : M. Rousseau donne pouvoir à A. Champion, P. Shelton donne pouvoir à M. Ferré, Bernard Leroy donne pouvoir à F. Hubert.
Absents non excusés : Ludovic Jeannotin.
Secrétaire : M.-F. Champion.

DELIBERATIONS

Branchements plomb : J.-M. François expose au Conseil la prochaine intervention concernant les branchements en plomb, elle se fera rue du Larchant à raison de 6 branchements pour un coût de 10 000 €. Le Conseil donne pouvoir au Maire pour engager les travaux. Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe
Catherine Berthelot, adjoint administratif 2ème classe prendra les missions de secrétariat d'Annie Virmout partant en retraite le 2 avril 2011. Catherine Berthelot vient de terminer une formation professionnelle concernant les secrétaires de mairie des communes de moins de 2 000 habitants. Un poste d'adjoint administratif deuxième classe est créé en remplacement du poste d'Annie Virmout. Le Conseil vote pour à l'unanimité.

ESF – Terrain de foot
Madame le maire lit la lettre de messieurs Fayolle et Baubau demandant à la commune l'obtention d'un bail emphytéotique d'au moins 18 ans pour avoir une subvention concernant l'équipement du terrain de football de Villiers- sous-Grez.
Le Conseil refuse la proposition du bail emphytéotique, ce bail conférant un droit réel à l'ESF dans un lieu où se passent de nombreuses activités dont le football. Le Conseil décide d'être porteur du projet de rénovation et reprend l'engagement financier proposé dès le départ, à savoir 5 000 € représentant 20 % maximum du coût des installations. Si l'ESF ne peut rentrer dans cette démarche, la proposition du Conseil sera que l'association prenne en charge la totalité du projet.

Aménagement forestier
La phase d'échanges et de cessions se terminera fin novembre 2010. 20 % des terrains doivent être échangés. Si nous n'atteignons pas ce pourcentage, cette opération ne pourra pas se poursuivre. À l'heure actuelle, 17 courriers correspondant à 3 hectares 92 n'ont pu être distribués et sont revenus en mairie, ces biens sont susceptibles d'être vacants et sans maître.
Une réunion avec le Conseil général aura lieu le 20 octobre 2010. Chaque propriétaire recevra un courrier du géomètre.

Procédure des terrains vacants et sans maître
Concernant ces biens susceptibles d'être vacants et sans maître, la procédure va être lancée par madame le maire qui l'a soumise pour avis à la commission des impôts. La commission des impôts a donné un avis favorable. Le Conseil, après en avoir pris connaissance, donne un avis favorable à l'unanimité et propose de l'étendre à tous les biens des personnes qui n'ont pas répondu au courrier du géomètre chargé de mission par le Conseil général.
Les prochaines étapes seront :

- arrêté du maire, courriers aux différents propriétaires portant constatation de la vacance de biens et publication dans la presse locale ;
- les personnes ont six mois pour se faire connaître ;
- si les propriétaires ne se sont pas manifestés dans les six mois suivant la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité (courrier ou parution dans le journal), le Conseil municipal prend une délibération pour incorporer le ou les biens dans le domaine communal ;
- arrêté du maire constatant l'incorporation de biens sans maître ;
- publication à la conservation des hypothèques.

Concours d'endurance équestre du 7 novembre 2010
Le Conseil municipal donne pouvoir à madame le maire de signer l'autorisation d'une épreuve de concours d'endurance, si celle-ci ne présente aucune modification concernant le tracé de la boucle par rapport à la précédente, en cas contraire l'autorisation devra faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal. Décision prise à l'unanimité.

Aménagement de la rue de la Croix Lambert
Un sens unique va être mis en place rue de la Croix Lambert dans le sens rue de Nemours, rue de l'Égalité.
Un panneau priorité à droite sera mis en place rue de Nemours avant son intersection avec la rue de l'Égalité dans le sens entrant. Avis favorable du Conseil municipal à l'unanimité.

La réunion du Conseil municipal du 21 avril 2011 est reportée au mardi 26 avril.

Déclassement de la rue de la Garenne
Madame le maire lit une lettre de monsieur Joué – géomètre – concernant le déclassement du Domaine Public de la parcelle communale devant le garage de M. Vieira. Un aménagement de trottoir sera réalisé devant la propriété. Le Conseil délibère et approuve à l'unanimité le projet proposé par Monsieur Joué.
Vote à l'unanimité du Conseil pour déclasser cette partie de terrain. Dès réception du consentement du Conseil, un dossier d'enquête publique sera constitué par le cabinet Joué.

Candidature acquisition de terres
La SAFER met en vente des terres agricoles se trouvant dans la zone ZE « les Bleux » « la mare » et « la roche cassée », madame le Maire propose l'acquisition des parcelles (ZE62, ZE162, ZE 196....) et pour cela demandera un dossier à la SAFER.
Le Conseil donne un avis favorable à cette démarche.

Travaux forestiers 2ème tranche
Le devis de 2 350 € HT de monsieur J.-B. Ricard pour le débardage, stockage et tri des bois au Rocher Saint-Étienne est accepté à l'unanimité par le Conseil.

Intercommunalité
Le bureau d'études « Sémaphore » chargé du dossier de l'intercommunalité sur le canton de la Chapelle La Reine a rendu l'étude de préfiguration d'une Communauté de communes sur le canton de la Chapelle La Reine concernant les compétences, la mutualisation, la représentation, les simulations financières et fiscales.
Le Conseil municipal délibère et demande à l'unanimité à monsieur le préfet de bien vouloir prendre un arrêté de périmètre en vue de la création d'une communauté de communes. Toutes les communes du canton voulant rentrer dans ce périmètre devront prendre cette délibération.

Mise à jour des évaluations foncières des propriétés non bâties
Les membres de la commission des impôts directs ont décidé de ne pas créer de tarif « terrains à bâtir ».
Le Conseil municipal donne le même avis.

EIFFAGE
La Société EIFFAGE qui a effectué les travaux de voirie de la rue de la Croix Lambert nous soumet une facture complémentaire de 3 774 €. Il s'avère que cette facture comporte une fourniture de pavés sans objet et la réalisation d'une grille avaloir y compris raccordement dont nous n'avons pas été mis au courant pour un montant de 2 580 €. Le Conseil refuse ce devis.
Le Conseil accepte le dépassement concernant des points impossibles à voir lors de l'élaboration du devis : pose de pavés provenant de la dépose pour caniveaux, mise à niveau d'un regard.
Proposition prise à l'unanimité pour un montant de 1 194 €.

Nomination d'un suppléant
Françoise Hubert est nommée suppléante au sein de la SMEP en remplacement de Marc Rousseau.
Décision prise à l'unanimité.

INFORMATIONS

SICTRM
Madame le maire lit la lettre de monsieur Papougnot, président du SICTRM. Devant les réticences formulées par certaines ECPI et communes indépendantes concernant les nouvelles modalités de financement du syndicat, monsieur Papougnot a décidé de surseoir le vote de cette délibération et représentera le projet avant le 1er juillet 2011.

Proquartet
Le Conseil municipal exprime son soutien à l'association Proquartet qui organise des concerts de musique de chambre de qualité en milieu rural autour de Fontainebleau.

Comptes d'affermage eau potable et assainissement
Reversement eau potable 7 403,41 €
Assainissement 14 060,28 €.

Le Conseil général nous attribue 12 480,39 € au titre de la répartition de l'acompte sur les produits 2010.

COMMISSIONS

Commission Culture et animation
Yves Lechevallier a reçu les documents pour l'obtention des panneaux concernant la boucle équestre et la halte.

R.P.I.
Françoise Hubert nous fait part que le nombre d'enfants mangeant à la cantine a augmenté nécessitant une navette supplémentaire du car. L'organisation a été revue pour la bonne marche de la cantine.

Commission environnement et embellissement
Mireille Permanyer nous informe de l'achat des divers plantes et bulbes. Les jardins familiaux seront opérationnels au printemps prochain, le labourage a été effectué et les points d'eau vont être installés.
19 octobre 2010 : prochaine réunion ; 11 novembre 2010 : bourse aux plantes.

Commission information communication
Jean-Michel François rédige un questionnaire qui sera inséré dans le Plume-Tambour pour un diagnostic des besoins des habitants de Villiers-sous-Grez concernant leurs demandes auprès du PNR.

CCAS
Le repas des Anciens a été choisi par la commission réunie par monsieur Roger Magert.

Contrat rural
M.-F. Champion fait part du commencement des travaux de l'église Saint-Etienne lundi 4 septembre 2010, il s'agit d'une partie de la restauration du clocher et de la sacristie, puis viendront les charpentiers.

OPAC
L'OPAC en grande difficulté a été repris par le Logement français. Pour les deux bâtiments de Villiers-sous- Grez, l'affaire suit son cours.

Commission sécurité routière
Alain Champion a effectué un essai pour les engins agricoles rue de la Croix Lambert : difficultés pour le passage – un panneau va être déplacé.

Fin de la séance à 23 h 45.

RÉUNION PUBLIQUE VENDREDI 26 NOVEMBRE

Rencontre avec le PNR

Le Conseil municipal organise une nouvelle réunion publique vendredi 26 novembre prochain à 20 h 30 avec comme invité, le Parc national régional du Gâtinais Français. Le Parc sera représenté par son président M. Boussaingault ainsi que par madame Emmanuelle Guilmault, directrice. Monsieur Bacqué, conseiller général de notre canton et vice-président du PNR, sera également présent.
Une présentation du PNR complète est impossible vu les nombreux domaines où il intervient. C'est pourquoi nous vous proposons d'exprimer vos intérêts particuliers en remplissant le formulaire distribué avec ce Plume-Tambour et de le mettre dans la boîte aux lettres de la mairie.

La seconde partie de la réunion publique abordera le sujet de la sécurité routière : nous parlerons des travaux effectués et poursuivrons la réflexion globale sur le village.

Pour clôturer cette réunion, le verre de l'amitié servira de prétexte à la poursuite des débats de façon moins formelle.

En espérant vous voir nombreux vendredi 26 novembre.

Pour la commission information et communication
Jean-Michel FRANCOIS

La Caf nous informe

Cette année, vous souhaitez que votre ou vos enfant(s) âgé(s) de 3 à 18 ans, pratique(nt) un sport, participe(nt) à des activités culturelles ou fréquente(nt) un accueil de loisirs ?
Le Bon Loisirs Jeunes de la Caf peut vous aider à payer :
- les frais d'inscription, de licence, d'assurance pour des activités sportives, culturelles ou artistiques,
- l'achat du matériel ou de l'équipement nécessaire à la pratique de ces activités,
- le paiement des journées en accueil de loisirs sans hébergement.

Ces activités doivent se dérouler en Seine-et-Marne et en dehors des vacances d'été. Elles doivent être organisées par une association Loi 1901 (déclarée en Préfecture), ou par une structure municipale ou para-municipale.
Vous étiez allocataire à la Caf de Seine-et-Marne en octobre 2009, votre quotient familial est inférieur ou égal à 740 € et vous avez reçu des prestations familiales au titre du mois de juin 2010. Vous n'avez aucune démarche à faire, le formulaire du Bon Loisirs Jeunes (de couleur jaune) vous sera adressé courant septembre (un bon par enfant).
Si vous ne recevez pas de bon en septembre, cela signifie que vous ne remplissez plus les conditions pour en bénéficier.
Ce bon est valable pour l'année scolaire soit du 1er septembre 2010 au 31 mai 2011. Il suffit de faire compléter le bon par l'organisateur de l'activité ou le fournisseur de matériel qui atteste le montant de la dépense et de le retourner à la Caf accompagné des justificatifs de dépenses.
Vous recevrez en retour un remboursement de 40 € minimum à 86 € maximum par enfant, en fonction des frais engagés.
Pendant la période du 1er septembre 2009 au 30 mai 2010, la Caf a versé 1 783 582 € pour financer les activités de 21 493 enfants de 3 à 18 ans du département.

La bibliothèque s'est enrichie !

Elle vous propose de nouveaux documents, voici quelques exemples :
- Livres : *La fille de papier* de Guillaume Musso, *L'ombre de ton sourire* de Mary Higgins Clark, *Le voleur d'ombre* de Marc Levy, *Ouragan* de Laurent Gaudé…
- DVD d'animation : *Les noces funèbres, Les triplettes de Belleville, Ghost in the Shell, Le roi et l'oiseau, Azur et Asmar, Mon voisin Totoro, U,* Tex Avery….
- CD classiques, jazz, variétés…

Le prêt est gratuit, n'hésitez pas à venir découvrir l'ensemble des ouvrages disponibles.

Françoise Hubert

Enquête publique sur la demande présentée par la société SOREAU (Garage Poulalion) à l'effet d'être autorisée à exploiter une installation de stockage de métaux et de véhicules hors d'usage à Bourron-Marlotte – Route de Villiers

La Mairie a été informée de l'implantation possible, sur l'ancien site Stradal, d'une activité qualifiée de *« négoce et reconditionnement de poids lourds »,* précédemment installée à Darvault.

Une enquête publique est ouverte par le Préfet de Seine et Marne, du lundi 11 octobre au lundi 15 novembre inclusivement, afin de recueillir les observations des habitants de Bourron-Marlotte, Grez et Recloses sur cette implantation présentée comme activité de « casse-camions » : *installations de stockage de carcasses de véhicules hors d'usage, de ferrailles et déchets divers, ainsi que de broyage de véhicules.*

Le précédent catastrophique de Darvault incite à la plus grande prudence concernant cette activité qui serait située sur la route qui relie Villiers à Bourron-Marlotte. Les villarons qui le souhaitent peuvent prendre connaissance du dossier de ce projet, et formuler leurs observations au Commissaire enquêteur (*)

* *Dossier consultable en mairie de Bourron-Marlotte pendant les heures d'ouverture et présence du Commissaire enquêteur les:*

Lundi 11 octobre	de 15h00 à 18h00
Mardi 19 octobre	de 15h00 à 18h00
Samedi 30 octobre	de 09h00 à 12h00
Jeudi 4 novembre	de 15h00 à 18h00
Lundi 15 novembre	de 15h00 à 18h00

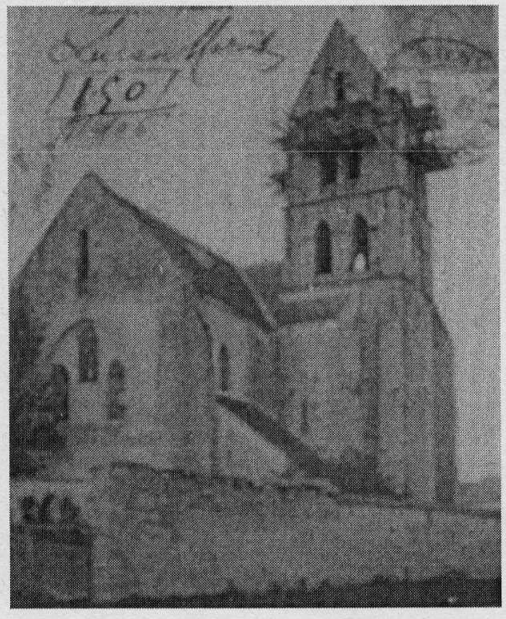
UN MOT DES COMMISSIONS

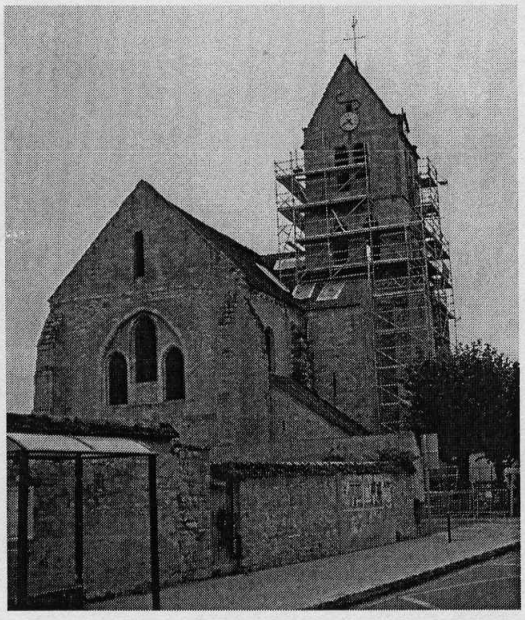
L'église Saint-Étienne, monument historique depuis 1908

Au Moyen Âge (XIII[e] siècle), Auvillare devenu Villiers était un village important. On y érigea une vaste église gothique dédiée à Saint-Etienne, construction médiévale aux dispositions assez simples, traditionnelles de cette région de Seine-et-Marne : une nef de cinq travées et un chevet plat formant un vaisseau unique, complété au nord par un clocher décalé à deux étages de baies qui a été ajouté au XV[e] siècle ainsi qu'une petite sacristie.
Régulièrement entretenue par la commune, l'église est dans un état général correct avec des structures solides. En revanche, les maçonneries sont exposées à des ruissellements d'eau et à des rejaillissements du fait de l'absence de gouttières et de descentes d'eaux pluviales sur les couvertures provoquant la dégradation des parements extérieurs et intérieurs.
Une très forte humidité affecte le côté sud de l'église à la suite d'un remblai de sol extérieur qui a également condamné la porte médiévale latérale. Par ailleurs, l'église est dépourvue d'équipement permettant un usage correct et réglementaire du bâtiment (sortie de secours, éclairage de sécurité, équipement sanitaire). Enfin, l'aménagement des abords de l'église n'est pas à la hauteur de sa qualité architecturale et est inadapté à la pratique de l'espace public.
En effet, l'ancien parvis est réduit à une simple aire de stationnement et le terrain au sud de l'église aujourd'hui en friche oblige les piétons à contourner le bâtiment par le nord pour se rendre à l'école et au foyer rural situés au sud de celui-ci.
Les travaux de l'église Saint-Etienne sont réalisés dans la cadre d'un contrat rural. Cette procédure dite des « contrats ruraux » créée en 1983, permet aux communes de moins de 2 000 habitants d'obtenir des aides pour résoudre leurs problèmes d'aménagement et d'équipement.
En septembre 2008, en liaison avec le Conseil général de Seine-et-Marne est élaboré un projet de contrat rural pour l'église d'un montant de 300 000 € H.T.
Les opérations sont les suivantes :
- clocher et couverture – mur du jardin de la Poste –
- aménagements intérieurs – sacristie –
- abords immédiats.

Ce contrat est financé par :
1° subvention de la région Île-de-France : 45 %
2° subvention du département de Seine-et-Marne : 35 %
3° autofinancement avec emprunt.
Les travaux ont commencé le 4 octobre 2010.

Marie-France Champion





RPI

La rentrée scolaire s'est bien passée malgré la confirmation de fermeture de classe à l'école de Recloses due au nombre insuffisant d'élèves.
Mme Cerceau, directrice, enseigne en classe de CE1/ CE2 avec 27 élèves, Mme Orpheuille a 18 CP et 8 CM1, la classe de M. Porcher compte 27 élèves de CM1 et CM2.
À l'école maternelle, Mme Henno, directrice, et Mme Desjardin, se partagent 45 enfants (17 de petite section, 14 de moyenne section et 14 de grande section).

La commission Jeunesse Sports Loisirs nous informe

La salle des jeunes est opérationnelle !
Renseignements et réservation auprès de Sylvie LEPAGE au 01 64 24 25 10 ou à ouioui.lepage@live.fr

Alors n'hésitez pas à profiter de cette salle, elle est pour vous !
Pour aider les jeunes à équiper la salle, avez-vous du matériel que vous donneriez volontiers : canapé, chaises, frigo, jeux, télé, magnéto, lampes, pouf, tapis…

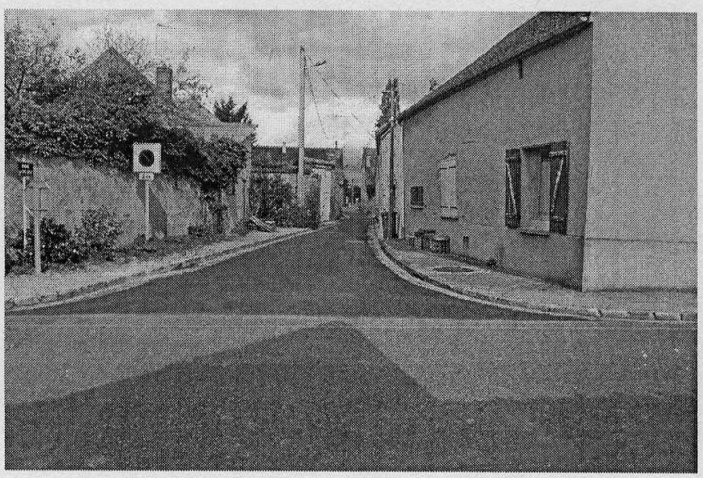
Conseil municipal des jeunes
La commission Jeunesse Sports Loisirs propose de créer un conseil municipal des jeunes destiné aux 12-18 ans. Si vous vous sentez concernés, contactez Pierre CHAMPION au 01 64 24 21 78 ou champion.pierre@free.fr

Mise à disposition de matériel sportif pour le terrain multisports
La commission Jeunesse Sport Loisir vous informe des conditions d'utilisation du matériel sportif qui peut être emprunté pour l'utilisation sur le terrain multisports :

- se présenter aux horaires d'ouvertures à la mairie ;
- signer l'enregistrement du matériel emprunté ;
- s'engager à ramener le matériel emprunté dans les 24 heures ;
- le petit matériel pourra être emprunté sans caution, sauf le filet où la caution s'élèvera à 50 €. Voici la liste du matériel :
  - pour le badminton : filet, raquettes et volants ;
  - pour le volley-ball : filet et ballon ;
  - pour le tennis : filet uniquement ;
  - ballon pour le hand-ball, foot, et basket.

Il vous est demandé de respecter le terrain multisports et le matériel emprunté qui sont mis à votre disposition par la municipalité. Afin de tenir cet espace propre, merci de remporter vos déchets.
Pour tout renseignement, contacter Sandra Olivier au 01 64 24 26 41.

Travaux rue de la Croix Lambert



Chacun a en mémoire les trous et les enfoncements du passage rétréci de la rue de la Croix Lambert. C'est fini et la chaussée est enfin praticable grâce aux travaux conduits et exécutés par l'entreprise Eiffage du Châtelet-en-Brie. Les riverains ont été dérangés pendant plusieurs jours, mais le résultat fait oublier ce côté désagréable de l'opération ! D'autres travaux de voirie sont envisagés, mais pas dans l'immédiat.

Du Côté des Associations

L'AMICALE DES ANCIENS DE L'ÉCOLE DE VILLIERS-SOUS-GREZ



Lors d'un repas des Tabliers noirs, l'idée a été émise de créer une telle association à Villiers. Environ cinq ans plus tard, cette nouvelle association a vu le jour le 18 janvier 2010. Son président est Jean Lepage ; le secrétaire, Claude Charpentier et la trésorière Yvonne Jendaine. Offrir des moments de rencontre autour d'une table pour le bonheur des retrouvailles est la principale raison d'être de l'Amicale des anciens élèves. Mais, selon les attentes des adhérents, d'autres activités pourraient être organisées.

Afin de retrouver un maximum de personnes, des recherches ont été faites dans les listes électorales et surtout dans les mémoires.
Parmi les anciens élèves, ceux qui ont gardé des contacts à Villiers et ceux qui habitent encore le village (ou qui y ont des parents) ont été invités au premier repas du dimanche 10 octobre. Une cinquantaine de convives est attendue. Les plus anciens, élèves de M. et Mme David, seront les plus nombreux mais les membres du bureau de l'association espèrent qu'une dynamique se créera et que des plus jeunes prendront aussi plaisir à se retrouver.
Au cours de notre rencontre pour écrire cet article, l'idée de faire une collection des photos de classe des CM2 a vu le jour. Aussi, l'appel vous est lancé ! Claude Charpentier attend déjà les photos pour les scanner et vous les rendre rapidement.
Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez à Claude Charpentier au 01 64 24 22 10.

Françoise Hubert et Annie Union

LA CHORALE « À TRAVERS CHANTS »

Dirigée par Bernard Leroy, elle s'est produite en concert, samedi 2 octobre à l'église de Larchant et samedi 16 octobre au temple de Fontainebleau.
Au programme : le requiem de G. Fauré ainsi que des œuvres de J.-S. Bach, F. Mendelssohn et A. Dvorak.
Pour travailler son nouveau programme, la chorale accueille toutes les personnes désireuses de chanter (musiciennes ou non). Les répétitions ont lieu le mercredi de 20 h 30 à 22 h au foyer rural de Villiers-sous-Grez.
Contact : Bernard Leroy 01 64 24 25 85

« LA BOULE LYONNAISE »

L'association « La Boule lyonnaise » de Villiers-sous-Grez vous invite à rejoindre l'équipe qui se constitue pour la saison 2010-2011. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès de M. Serge Picard 01 64 24 26 04.

CSBM Section sportive de Gymnastique Volontaire

Depuis le 13 septembre 2010, nos trois animatrices vous invitent à découvrir leurs cours :
1 cours seniors à Villiers et 11 cours à Bourron-Marlotte et Montigny.

Quelques 165 personnes nous ont déjà rejoints dont 20 personnes sur Villiers soit 3 nouvelles inscriptions par rapport à 2009.

Cette année, la mise en œuvre de deux semaines « portes ouvertes » en juin et en septembre,
ont permis aux voisins, amis, familles de nos adhérents de découvrir la Gymnastique volontaire.

Pour tout renseignement, vos interlocutrices
Martine présidente : 06 32 86 82 12
Elisabeth secrétaire : 06 84 87 78 20
Françoise trésorière : 06 12 85 05 35
Sans oublier notre site : http://www.esclangon.fr/GV/



LAURA
Gym dynamique et tonique



CELINE
Gym entretien et seniors



MARIE ELISE
Gym douce

Tennis Club de Villiers-sous-Grez

La rentrée de l'école de tennis s'est faite avec satisfaction. Les deux cours d'initiation sont complets et il ne nous reste plus qu'une place dans le cours des compétiteurs.
Les cours se déroulent le jeudi soir au gymnase de La Chapelle La Reine de 17 h 30 à 20 h 30 et sur les courts de Villiers à la rentrée des vacances de Pâques et dans la mesure où le temps le permet.
Je tiens à remercier les communes de Villiers-sous-Grez et de Recloses qui nous soutiennent dans ce travail de formation.

Si le T.C.V. a 25 ans cette année, cela fait 20 ans que nous avons mis en place cette école de tennis, qui permet à une vingtaine d'enfants de se former à ce sport chaque année. Les plus anciens, ceux du cours compétition sont maintenant bien classés et participent aux compétitions par équipe avec l'Entente Sportive de la Forêt dans le cadre d'un accord entre les deux clubs.
Nos jeunes sont invités chaque année au tournoi interne de l'Entente Sportive de la Forêt, et s'y comportent très bien.
Nous aimerions que plus d'adultes pratiquent le tennis et nous sommes à leur disposition pour leur faciliter cette possibilité.

Pierre Champion, Président

Branche Nature : l'automne, la bonne saison pour planter des haies champetres!

La projection du film *La magie des haies* samedi 25 septembre fut pleine d'enseignements. De ce fait, nous proposerons une autre projection à un horaire plus approprié.
Plusieurs panneaux avaient été réalisés pour l'occasion. Voici un condensé des propositions faites par le guide pratique nature et biodiversité de l'ANVL concernant la plantation de haies de 2 m de hauteur et plus. Choisir des espèces locales favorise la biodiversité du territoire où nous vivons. Cependant, il est bien difficile de résister aux campagnes de marketing des jardineries qui nous proposent des haies fleuries et parfumées toute l'année. Si donc, votre choix se porte sur les espèces de l'Ile-de-France, voici quelques possibilités :
en terrain acide : genet, néflier ;
en terrain calcaire à neutre :
- arbuste adapté à un milieu sec : buis ;
- arbustes à développement raisonnable pour haies basses nécessitant une quantité moyenne d'eau : noisetier, prunellier, sureau noir, nerprun purgatif, rosier *rosa canina ;*
- arbustes à large développement pour haies basses nécessitant une quantité moyenne d'eau :

épine à fleurs, bourdaine, houx, genévrier, cornouiller sanguin.

en terrain calcaire :

- arbustes à large développement : cornouiller *cornus mas*, troène champêtre, if ;
- arbustes pour haies basses nécessitant une quantité moyenne d'eau : viorne lantane, viorne obier.

Ces haies se plantent à plus de 2 m de la limite de propriété. Dans ce cas seulement, les arbres peuvent dépasser 2 m de hauteur.

Annie Union

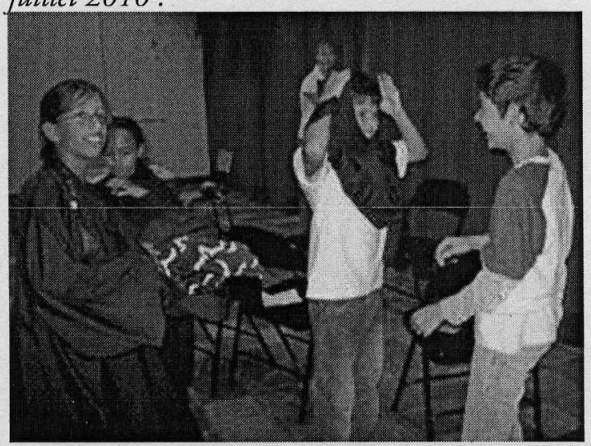
English Workshop

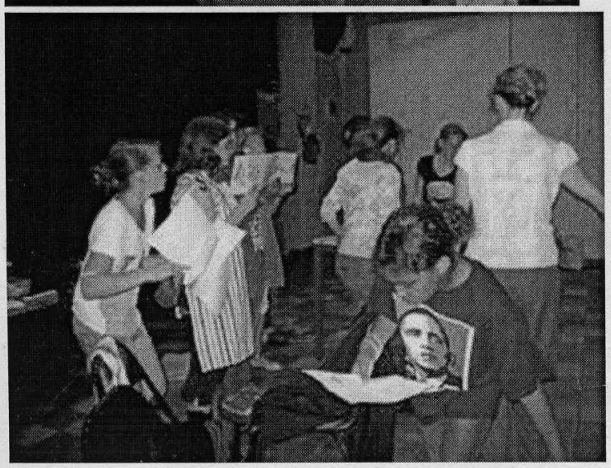
Les ateliers d'anglais « English Workshop, » de l'Amicale villaronne, ont repris au mois de septembre pour de nouvelles aventures anglophones. Les séances ont lieu le mercredi matin pour les enfants de maternelle et primaire et le lundi soir pour les collégiens (deux groupes ont été créés).

Cette année, nous avons la chance de profiter de la grande salle de la bibliothèque, un bel espace pour des ateliers ludiques et actifs. Merci à la mairie de Villiers et à l'Amicale villaronne, ce lieu est parfait !

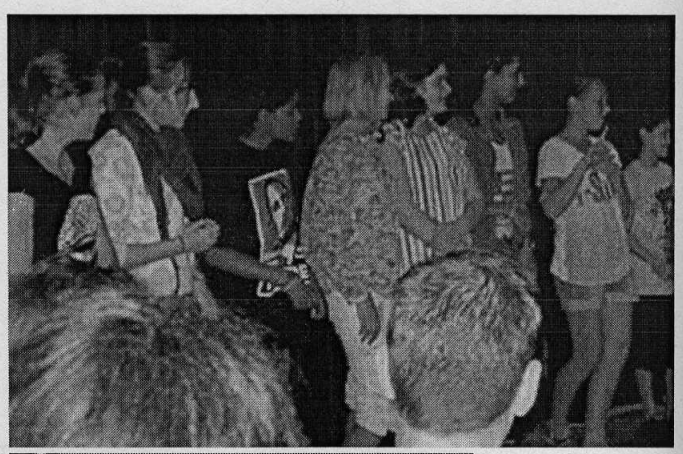
Les cours auront lieu pendant toute la période scolaire, jusqu'à fin juin. Comme l'année dernière, on fêtera l'année passée ensemble autour d'un petit spectacle pour parents et amis « all in English and just for fun ! »

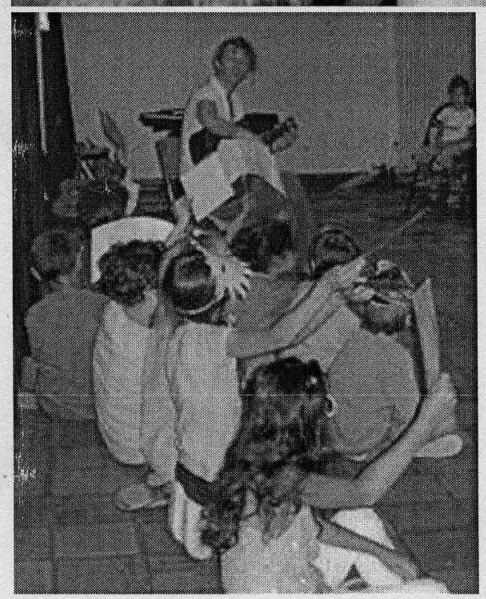
Quelques photos de notre spectacle de fin d'année début juillet 2010 :





Backstage activity





On stage



A big audience !





LA BIODIVERSITÉ, C'EST LA VIE !

LES RESSOURCES NATURELLES ET LA BIODIVERSITE SONT SOUS LES FEUX DE L'ACTUALITE

L'ONU a décrété « 2010, année de la biodiversité ». La **Convention sur la biodiversité,** issue du Sommet de la terre de Rio en 1992, réunit ce mois-ci, à Nagoya (Japon) les 193 États signataires du traité. Une présence massive du monde des affaires est attendue. Sur la table des négociations, les enjeux sont faramineux. Sous prétexte de préservation de la biodiversité, se prépare un recadrage complet de la structure et des finalités de la Convention.

La notion de biodiversité ne se limite plus aujourd'hui à « la diversité des êtres vivants et de leurs caractères génétiques ». En parallèle à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le monde des affaires souhaite l'étendre à **« tout le matériel »** susceptible d'être mis en valeur. Elle inclut non seulement les plantes, les animaux, les gènes, mais également les paysages, les forêts, le captage et la filtration de l'eau, les savoir-faire traditionnels, les cultures, la « sensibilisation » du public, etc.

L'objectif de cette Convention est d'établir « une argumentation économique exhaustive et irréfutable pour la conservation des écosystèmes et de la biodiversité ». Un moyen pour atteindre cet objectif : donner une **valeur marchande** à des millions d'espèces et de molécules différentes. Pour contourner la difficulté, le mode opératoire du « commerce des services » est retenu.

Le commerce des services ?

Un exemple parmi beaucoup d'autres de commerce des services : la séparation des voies ferrées et des véhicules qui y circulent. La circulation des véhicules donc le transport des voyageurs et des marchandises est mis en concurrence. Il en va de même pour l'électricité, le téléphone, le haut débit…depuis qu'ils ont quitté le service public pour rejoindre la mondialisation. Si ce modèle économique l'emporte, **l'évaluation de la biodiversité** ne portera plus sur les espèces mais sur tous « les services économiques » rendus à l'humanité par la totalité des écosystèmes, de la pollinisation à la filtration de l'eau, (forêts, zones humides, prairies, récif corallien...)….La mondialisation aura-t'elle son mot à dire sur l'ensemble de la vie sur terre.

Source : Adeny, Agnès Bertrand

LA DISPARITION DES SEMENCES PAYSANNES MET LA BIODIVERSITE CULTIVEE EN DANGER

Sauvegarder et augmenter la diversité des semences et plants agricoles a un impact direct sur la biodiversité cultivée nécessaire à une **alimentation saine et diversifiée** et à sa reproduction dans des climats de plus en plus changeants. Son impact indirect est important sur la biodiversité sauvage car l'agriculture occupe 54 % du territoire de notre pays.

Le **Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA)** reconnaît les droits collectifs des paysans à une gestion locale durable et équitable du renouvellement de la biodiversité cultivée. La France a signé ce traité. Les parlementaires l'ont approuvé à l'unanimité.

Reste à traduire dans la législation nationale les articles 5, 6 et 9 qui reconnaissent aux **agriculteurs** et **jardiniers** les droits de conserver, utiliser, échanger et vendre les **semences** ou le matériel de multiplication reproduits à la ferme et inviter les parlementaires à faire respecter leur vote en interdisant tout droit de propriété intellectuelle sur les gènes et les organismes vivants en limitant les normes commerciales et les droits des obtenteurs là où commencent les droits des agriculteurs.

Source : Agir pour l'Environnement

Katherine Moussaud

Expressions Villaronnes

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

Les vacances d'été et l'entrée à l'école des enfants que je gardais font que je dispose de 'places libres' dès maintenant. Je suis assistante maternelle agréée depuis 17 ans et résidente à Villiers depuis toujours....Je ne peux en quelques mots vous expliquer mon métier, alors n'hésitez pas, téléphonez-moi au 01 64 24 26 98 ou au 06 31 28 95 19. A bientôt.

Corinne ANDRE

La famille Hubert a célébré avec une joie toute particulière la fête nationale en accueillant Léonard Mijalkovic, le 14 juillet 2010. Que Delphine et Dimitri soient remerciés pour le grand bonheur qu'ils nous ont fait en donnant la vie à ce si mignon bébé !

Françoise Hubert

Allons enfants.....Allons dans le mur !

J'écris ici en mon nom personnel car ayant eu le bonheur d'être élu, je pense normal, à l'occasion, de vous rendre compte de mon ressenti à la conclusion que je peux tirer des différentes informations auxquelles j'ai accès par la fonction que vous m'avez donnée. Depuis un certain temps et au travers de différents dossiers communaux, j'ai le sentiment que notre gouvernement nous envoie droit dans le mur à petits pas certes, mais avec constance et détermination.

Vous ne pouvez pas ignorer que l'État cherche par tout moyen à faire des économies, en particulier par des « réaménagements » des services publics. Un exemple : l'obligation de maintenir toujours une route libre pour désenclaver le village en cas de forte intempérie (vent, neige..). Dans un premier temps, l'État s'est déchargé de cette mission pour la donner aux départements qui eux-mêmes, faute de moyens, demandent aux communes d'assurer elles-mêmes cette mission. Il ne faut pas oublier que l'État a déjà demandé aux départements de prendre en charge l'entretien d'une grande partie des routes nationales. Les subventions aux départements n'ont pas pour autant augmenté. Les subventions allouées aux communes sont, elles aussi, soit stationnaires soit en régression. Lorsque notre agence territoriale nous demande de prendre à notre charge le dégagement de la route de Grez en cas d'intempérie, la quantité de sel qui nous est donnée, enlèvement à nos frais, ne compense pas le coût financier. Alors ?

L'administration de son côté ne ménage pas ses efforts pour nous rapprocher du mur. De nouvelles normes plus contraignantes les unes que les autres sont pondues chaque année.

- Normes de sécurité : difficile de garder le foyer rural ouvert car les travaux pour satisfaire à ces normes sont sans fin. Nouvelle norme de détection des fumées donc nouvelles alarmes, nouvelles normes d'isolation, nouvelles normes électriques...
- Normes de construction : pour avoir droit à certaines subventions, il faut présenter des projets mettant en œuvre des matériaux compatibles avec le développement durable. Rien à dire quant à l'esprit, mais dans les faits, ces matériaux coûtent plus chers et les subventions au total sont les mêmes dans le meilleur des cas. L'OPAC qui devient Habitat Pays de Fontainebleau suite à son rachat par le « Logement Français », l'ex-OPAC donc doit tenir compte de ces nouvelles normes. En conséquence le projet à Villiers concernant le réaménagement de l'hôtel de la Réunion et du 1 rue Gabriel Bachet, pour l'essentiel je le rappelle, des logements sociaux, va coûter plus. Alors ?
- Normes d'accessibilité : tout équipement ou bâtiment public doit être accessible par tout le monde quel que soit son handicap. Un village comme Villiers est soumis aux mêmes normes que Paris. Vous avez pu constater à l'occasion de la mise aux normes des abris bus, les conséquences de ces obligations par les aménagements importants des passages piétons avec les dalles « pédosensitives » pour les non ou mal voyants. D'ici peu d'années, la salle du Conseil sera transférée ou équipée d'un ascenseur ! Idem pour les salles à l'étage ou en sous-sol du foyer et du foyer annexe ! Idem pour les toilettes du foyer et tout cela avec toujours de moins en moins de moyens. Alors ?

Alors, il faut être conscient que les grandes orientations décidées en haut lieu dans l'indifférence et qui feront à peine trois secondes de votre « jité » préféré, que les décisions touchant à « une meilleure gestion des services publics » comme on nous le serine à longueur de journée (santé, enseignement, sécurité, entretien du pays..) vous touchent directement dans votre quotidien et votre village et conduisent, en l'état, à une dégradation de votre qualité de vie. Alors, il faut être conscient que c'est nous qui allons payer, dans tous les sens du terme, cette incurie. Alors, il faut exiger des choix clairs, cohérents inscrits dans une perspective d'avenir bâti sur un projet où tous les Français seront solidaires dans l'effort. Exiger une politique qui investit dans l'avenir, ouvre des perspectives et ne se contente pas de bricoler au jour le jour !

Yves Lechevallier

Ce Qui S'est Passé

Pour raconter quelques moments d'histoire du village, Nelly Amiot et Joël Poulain ont revêtu d'authentiques habits d'un autre siècle. Avec une



petite vingtaine d'auditeurs, ils ont emprunté la rue de Larchant et rejoint la rue de la Niveaudière (ancien nom de la rue de Nemours). Avec l'aimable invitation d'habitants des rues parcourues, les promeneurs ont pu voir ou revoir un four à pain et un séchoir à tabac.

Débat contradictoire sur le projet de réforme des retraites

Dans la lignée des « débats de société » promus par la municipalité, une centaine de nos concitoyens ont participé le 15 septembre à une rencontre sur le thème des retraites avec **Didier Julia**, député UMP de notre circonscription, membre de la commission des affaires étrangères, secrétaire du groupe français de l'union interparlementaire et **Bernard Friot**, sociologue et économiste, professeur émérite à l'université Paris-Ouest Nanterre et membre de l'Institut européen du salariat (IES).
Introduit par Brigitte Delahaye-Audrain et organisé, en accord avec les orateurs, le débat était « modéré » avec sourire et fermeté par Françoise Hubert qui décomptait les temps de parole et veillait au bon déroulement de la soirée.
Les thèses soutenues par Didier Julia n'étaient pas inattendues puisqu'elles reprenaient mot pour mot les arguments du gouvernement sur son projet de réforme. Prévisibles, eux aussi, des arguments venus de la salle s'inscrivaient dans le droit fil des sondages qui, semaine après semaine, indiquent que 70 % des Français jugent cette réforme injuste et inefficace.
Face à la logique de la « réforme nécessaire » et du débat qu'elle suscite, Bernard Friot s'est situé sur un tout autre terrain. Soulignant le caractère révolutionnaire des décisions impulsées par le Conseil national de la résistance (à la fin de la deuxième guerre mondiale) qui a permis de créer un système de cotisations au bénéfice d'un « serveur » commun, la Sécurité sociale (et leur corollaire, les caisses de retraite), Bernard Friot a développé l'idée selon laquelle la cotisation, organisée tout autrement, permettrait d'envisager un salaire sécurisé tout au long de la vie professionnelle, quels qu'en soient les aléas, à l'instar de ce que perçoit, aujourd'hui, jusqu'à la fin de sa vie, un retraité à taux plein. Il a souligné au passage qu'un grand nombre de retraités disent qu'ils n'ont jamais autant travaillé que depuis qu'ils sont en retraite. Ces travaux de retraités, qu'ils soient personnels ou qu'ils profitent à la collectivité, s'effectuent dans un rythme « choisi » très différent par nature du « travail subi » tel que vécu par nombre de salariés.
Après deux heures d'échanges avec les orateurs, ce débat - loin des affrontements binaires où personne n'écoute personne auxquels la télévision nous a habitués - s'est poursuivi autour d'un pot amical où la variété des opinions a pu s'exprimer longuement.
Yves Lechevallier et Michel Union doivent être remerciés pour avoir techniquement rendu audibles toutes les interventions.
La librairie Michel s'était déplacée pour mettre à disposition le livre de Bernard Friot, *L'enjeu des retraites* aux éditions *La Dispute.*
Les Villarons qui souhaitent enrichir leurs connaissances sur le sujet et prolonger les argumentaires du débat peuvent, par voie de presse, suivre l'évolution de la réforme gouvernementale et les différentes manifestations d'opposition qu'elle suscite. Ils peuvent aussi approfondir les thèses soutenues par Bernard Friot en lisant son ouvrage disponible en librairie.

Gilles Guillot

Sortie Champignons



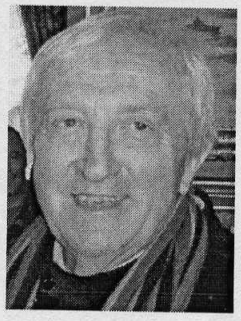
Petit café avant la cueillette des champignons

Un grand merci à Jojo Purseigle, notre mycologue pour sa participation lors de cette journée.

Evènements à Venir

BONNES NOUVELLES

La saison a bien commencé avec la lecture par Serge Peyrat, le samedi 2 octobre, de la correspondance entre François et Virginie Billetdoux. Très beau moment.



Serge Peyrat

Samedi 6 novembre à 18 h 30

Inconnu à cette adresse
de Kressmann Taylor
lu par Hervé Falloux et Gilles Guillot

Toujours sur le thème de la saison « correspondances » – réelles ou imaginaires – il s'agit cette fois d'une correspondance fictive dont l'action se situe entre 1932 et 1934. Ce petit livre écrit par une Américaine en 1938, incisif, court et au dénouement saisissant, capte l'Histoire avec justesse. C'est un instantané, une photographie prise sur le vif qui décrit sans complaisance, ni didactisme, une tragédie intime et collective, celle de l'Allemagne nazie. Considéré comme un chef d'œuvre, dès sa parution, ce texte nous enchante par sa vivacité, sa lucidité et son intelligence.

1932. Martin Schulse, un Allemand, et Max Eisenstein, un juif américain, sont marchands de tableaux en Californie. Ils sont aussi unis par des liens plus qu'affectueux - fraternels. Le premier décide de rentrer en Allemagne…

Venez nombreux partager ce moment avec nous. La lecture sera suivie d'un petit verre autour duquel nous pourrons échanger.

Isa Mercure et Gilles Guillot

ACTUALITÉS SAUVEBOIS

SAUVEBOIS participera à une animation sur le thème de la forêt qui aura lieu au Clos Saint-Jean, foyer socio culturel de Saint-Pierre-lès-Nemours les samedi 20 et dimanche 21 novembre 2010 avec présentation d'outils à bois anciens, de photographies d'arbres particuliers et d'échantillons de différents bois de notre région.

Nelly Amiot, présidente

L'AMICALE VILLARONNE

Un loto est organisé **dimanche 31 octobre à 14 h** au foyer rural de Villiers-sous-Grez. De nombreux lots sont à gagner : un aspirateur robot, un appareil photo numérique, un lecteur de DVD portable, une mini vidéo caméra, une machine à coudre, une friteuse, un micro onde, etc.... Comme toujours, un buffet est à votre disposition : pâtisseries, rafraîchissements....

L'assemblée générale de l'Amicale villaronne se tiendra **samedi 6 novembre** à 16 h 30 à la salle des mariages de Villiers-sous-Grez. La cotisation annuelle reste fixée à 7 € par adhérent et permet à chacun de bénéficier de réduction pour certaines sorties : théâtre à Paris, sortie au cirque, etc... Les volontaires, afin de renforcer notre comité directeur, seront les bienvenus.

Le **Noël des enfants** aura lieu **dimanche 12 décembre** à partir de 14 h 30 au foyer rural de Villiers-sous-Grez. Il est organisé par la municipalité en partenariat avec l'Amicale villaronne qui offre le spectacle aux enfants. Cette année, *la compagnie des p'tits loups* aura le plaisir de les emmener «A la rescousse du Père Noël». Le spectacle, comme chaque année, est suivi d'un goûter en attendant l'arrivée du Père Noël qui distribuera les jouets aux enfants.

Le président de l'Amicale villaronne : Roger Magert

COURSE D'ENDURANCE ÉQUESTRE

L'avant-dernière course de la saison d'endurance équestre aura lieu le 7 novembre à Villiers. Les organisateurs attendent, cette fois encore, de nombreux cavaliers impatients de se retrouver à ce rendez-vous désormais incontournable du calendrier endurance de la moitié nord de la France. Une fois de plus, l'équipe d'Endurance Équestre Fontainebleau remercie sincèrement les Villarons et la municipalité pour leur aide et leur soutien si précieux. Après la remise des prix qui devrait avoir lieu vers 17 h 45, un immense pot sera offert auquel vous êtes tous conviés, venez nombreux fêter notre réussite.

William Armagnac

UN MARCHÉ DE NOËL

L'Amicale villaronne organise un marché de Noël au foyer rural Jean-Louis Garban, les samedi 4 et dimanche 5 décembre de 10 h à 18 h 30. Une quinzaine d'exposants seront présents. Vous trouverez tout, pour faire les petits cadeaux de Noël : céramiques, encadrements et boites de rangement, porcelaine peinte à la main, sacs en tissu pièces uniques, vitraux et objets en verre, bougies, et de très belles cartes de vœux. Il y aura également de très jolis tableaux faits avec du sable, de l'artisanat africain, des salaisons et fruits déshydratés, de l'artisanat de Madagascar, des bijoux fantaisies, et du champagne de très bonne qualité à des prix très intéressants… Toutes ces belles et bonnes choses feront sûrement votre bonheur et le nôtre si, comme nous l'espérons, vous venez nombreux ! **Le bénéfice de cette manifestation sera versé au Téléthon.**

SOIRÉE SALSA

Organisée par l'association Rock'n Salsa, vendredi 19 novembre 2010 au foyer rural de Villiers-sous-Grez.
20 h : cours salsa débutants
21 h : cours salsa tous niveaux
Piste de danse jusqu'à 2 heures (salsa, zouk, merengue, kuduro …)
Entrée + soirée = 10 €
Boissons soft et friandises à volonté
Thème de la soirée : noir et blanc
Réservation obligatoire : 06 07 28 24 96 ou 06 71 48 91 29



Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Nos joies nos peines

Bienvenue à Eve Anne Odette SCHLEGEL née le 13 août 2010,
à Melwyn Dominique Alister BACHET né le 8 septembre 2010 et à
Grisel Rita Simone CHAPET née le 12 septembre 2010
Félicitations aux parents.

Mariages à Villiers
Maurice Pierre MABILOTTE et Françoise Marguerite Bernadette PALLUEL du 2 juillet 2010
Marc André PAYEN et Emilie Gisèle Marcelle MATHIEU du 4 septembre 2010
Tous nos vœux de bonheur

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de Monsieur Daniel BOULLERAY le 28 Septembre 2010,
et de Madame Paulette MARGUET en Juillet.
Nos pensées vont à leur famille et aux proches.

Des **fraudeurs** ont (déjà) commencé à distribuer **des calendriers** de collecte des encombrants à Nemours, depuis samedi 2 octobre. Chaque année, cette distribution illégale a lieu sur de nombreuses communes. Nous vous rappelons que, pour prévenir ce type de fraudes, le SICTRM a pris la décision de ne plus autoriser les agents de SITA à vendre leurs calendriers. Par conséquent, les personnes se présentant avec un gilet jaune pour vendre un calendrier **ne travaillent pas** pour le service public de collecte des déchets.

À vendre pour cause de déménagement :

2 fauteuils (pin et tissus) acheté en magasin suédois : 50 €
1 table basse noire, achetée en magasin suédois : 25 €
1 commode (pin) 4 tiroirs : 40 €
1 meuble T.V (bois et alu) : 20 €
2 étagères sur pieds (achetées aux Jardins de Provence) : 110 €

Salle à manger living comprenant :
Living (bas et haut)
1 table ovale avec 2 rallonges
6 chaises
Bon état général : 800 €

Pour tous renseignements appelez-moi au 01 64 24 26 98 Mme Corinne André

Agenda

Conseil Municipal

08/11 Réunion du conseil
26/11 Réunion publique
07/12 Réunion du conseil
06/01 Réunion du conseil

Pratique

17/11 Collecte sélective
01/12 Collecte sélective
15/12 Collecte sélective
29/12 Collecte sélective

Recréatif

30/10 Loto de l'Amicale Villaronne
06/11 Soirée dansante - Le Coq Chantant
06/11 17h Raconte moi des histoires
06/11 18h30 Bonnes Nouvelles
07/11 Course d'endurance équestre
18/11 Beaujolais Nouveau - Le Coq Chantant
19/11 Soirée dansante - Rock'n Salsa
27/11 Sortie théâtre - Amicale Villaronne
4-5/12 Marché de Noël - Amicale Villaronne
12/12 Arbre de Noël - Amicale Villaronne et commune
19/12 Repas des anciens - commune

HORAIRES DE LA MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredis**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bière, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45